

## Questions diverses

### 1- Projets en cours

- *Pré Lacoste / jardin salle des fêtes*

Le projet plantation du verger, des arbres ornementaux du pré Lacoste et du jardin de la salle-des fêtes, se déroulera le samedi 20 novembre. La journée débutera à 10h00 à la salle des fêtes autour d'un café et de viennoiseries. A la mi-journée, un repas partagé sera proposé. Une vingtaine de bénévoles est attendue.

- *Portage de livres à domicile*

Une animation est proposée à Marminiac, commune pilote pour ce projet bibliothèque, le mardi 15 décembre entre 15h00 et 17h00. Il n'y a pas d'inscription à ce jour ; nous attendons la réponse de l'animatrice sur le maintien de la réunion.

- *Maison Garry*

Le charpentier couvreur ne se manifeste pas malgré de nombreuses relances. Le devis est signé depuis 2 ans. Il est décidé de l'envoi d'une lettre de relance avec pour objet l'annulation du contrat en cas de non intervention rapide.

Benoît, Kévin et Vincent auront désormais la prise en charge de la maîtrise d'œuvre du chantier.

- *Le bocal*

Gérard Laval est retenu pour la maîtrise d'œuvre du rez-de-chaussée du bocal et du logement à l'étage.

### 2- Décorations festives dans la commune

Elles auront lieu le samedi 4 décembre. L'information sera communiquée par voie numérique ou sur papier dans les boites aux lettres.

### 3- Comptes-rendus des diverses délégations et réunions

- *Conseil d'école*

Le projet classe de neige est annulé. Il sera peut-être remplacé par une classe découverte en fin d'année scolaire.

- *Territoire Energie 46*

L'inventaire de l'éclairage public est en attente de réception. Une réunion avec les habitants du bourg est à prévoir.

- *Aquareso*

La réfection du chemin du château d'eau est prise en charge par Aquareso.

### 4- Trombinoscope

Rappel : chaque élu est invité à fournir une photo, type photo d'identité, qui sera mise en ligne sur le site internet de la mairie.

### 5- Etat des lieux salle des fêtes

Les conseillers en charge de l'état des lieux devront être vigilants quant à la propreté des tables, des chaises et de l'intérieur des placards et armoires.

### 6- Tour des Anglais

- *Cuisine*

Le locataire de la Tour des Anglais a fourni les plans de la réfection de la cuisine. L'intervention d'un électricien sera nécessaire pour déplacer la prise du réfrigérateur et éventuellement le thermostat. L'arrivée de gaz sous l'évier devra également être déplacée par un professionnel.

Les éléments des meubles feront l'objet d'un devis chez Inova.

- *Chapeau de cheminée*

A l'origine d'infiltrations d'eau, le chapeau de cheminée doit être changé. Vincent se propose de le fabriquer et de le poser en janvier. Il sera nécessaire de louer une nacelle, ce qui permettra dans le même temps d'accéder aux racines du lierre qui pousse sur la toiture de l'église ; il est la cause d'infiltrations d'eau à l'intérieur de l'édifice.

- *Etudes des fissures et gouttières*

Un spécialiste devra aider à déterminer si la pose de gouttières est la solution pour limiter l'évolution des fissures.

La pose d'un bas de porte pour protéger la porte-fenêtre de la pluie est nécessaire.

## 7- Restaurant

- *Hotte*

La hotte trop basse est gênante ; les restaurateurs demandent à ce que l'habillage de hotte soit réhaussé. Le restaurant étant en vente, les travaux pourront figurer dans la promesse de vente et seront effectués à la demande éventuelle des futurs acquéreurs.

- *Bail*

La fin de bail trop proche (2023) ne facilite pas la vente du fonds de commerce. Les restaurateurs demandent à ce que les conditions du bail ne soient pas modifiées. Ils demandent également l'inclusion de l'étage comme logement, ou la promesse de ne pas augmenter le loyer si la rénovation du logement s'effectue aux frais du locataire.

Le conseil municipal devra réfléchir ultérieurement à un avenant, compte-tenu que le restaurant ne dispose pas de lieu de stockage.

## 8- PEI (points d'eau incendie)

Vincent explique les deux enjeux de la lutte contre les feux : feux urbains (bâtiments) et feux de forêts. Les services incendies sont généralement équipés pour faire face aux feux urbains. C'est donc prioritairement pour répondre au risque des feux de forêts qu'une prochaine réunion Aquareso doit permettre de déterminer les lieux de pose des bouches incendie.

Le financement de ces points d'eau est à la charge de la commune. Le prix d'un poteau étant d'environ 3000 €, il faudra se renseigner sur le coût d'une bouche.

## 9- Bulletin municipal

Le prochain bulletin municipal sera édité avant Noël.

Un article sur les frelons asiatiques est déjà prévu. Des idées pour d'autres articles sont les bienvenues.

## 10- Divers

Les projets en cours et les éventuels nouveaux projets seront menés en commission.